

*Interpellation présentée par la députée :  
Mme Lydia Schneider Hausser*

*Date de dépôt : 7 octobre 2009*

## **Interpellation urgente écrite** **Zone piétonne à la Rue des Gares**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Suite à l'expérience positive des "Yeux de la Ville" en 2004, suivie de la pétition P118 "Pour le maintien de la fermeture de la Rue des Gares au trafic automobile" auprès du Conseil municipal de la Ville de Genève, signée par plus de 500 personnes dont une large majorité domiciliée dans l'Îlot 13, le Conseil administratif de la Ville de Genève a décidé de réaliser l'aménagement de la rue des Gares en trois tronçons, soit une zone piétonne bordée de chaque côté par une zone de rencontre.

Le projet fut élaboré, lors de l'été 2004, de manière participative au sein de l'association des habitants du quartier et a servi de base à l'élaboration du projet définitif déposé au DCTI pour approbation en mars 2006.

Ce projet conserve des places de parking dans les zones de rencontres, tous les accès aux entrées de parking et lieux de livraison. Il garantit le passage des véhicules de service (voirie, etc.) et ajoute des places pour les deux roues.

Bloquée en décembre 2006 après une missive des CFF, la procédure n'a jamais abouti.

Notons au passage que la rue des Gares n'est qu'une voie de desserte pour les habitants, que depuis quelques années, l'activité de la poste a fortement diminué et que les CFF eux-mêmes envisagent le démontage de la rue dans le cadre de l'agrandissement de la gare.

Par contre, son usage piétonnier a été renforcé par les nombreux écoliers du cycle de Montbrillant arrivant depuis la gare.

Aujourd'hui, la majorité des véhicules motorisés utilisent la rue des Gares pour essayer de gagner du temps, surtout aux heures de pointe ; quelques-uns utilisent la rue pour y déposer des voyageurs.

La topographie particulière, avec un virage bétonné entraîne des vitesses excessives chez de nombreux usagers, en particulier dans le sens montant.

La dépose de voyageurs-utilisateurs des CFF n'a jamais été prévue dans cette rue, aucun lieu n'étant pensé pour cet usage, contrairement à la place Cornavin. Il en résulte un parking sauvage, souvent en double file et sur le passage-piétons et des manœuvres de circulation aussi étranges que dangereuses.

Tout récemment, les habitants du quartier ont démontré leur volonté de voir la concrétisation de ce projet en organisant une grande fête dans la future zone piétonne, le week-end du 25-26 septembre 2009, et une animation, le mercredi après-midi 7 octobre 2009.

Quand le Conseil d'Etat compte-t-il autoriser la réalisation du projet de zone piétonne à la rue des Gares ?